

Les avaloirs, c'est pour l'eau de pluie !

Bonjour le Monde !

les vieilles habitudes ont la peau dure !



Autrefois, pour évacuer WC, eaux de lessive, fonds de peinture et autres crasses liquides, on n'avait pas beaucoup d'autre choix que de jeter ça à l'égout qui allait tout droit au cours d'eau le plus proche... Individus et sociétés, c'était comme ça et toutes nos rivières se sont mises à mourir. Beaucoup de fossés, ruisseaux et rivières, devenus nauséabonds, ont été recouverts ou mis "en tuyaux" ...



De nos jours, il y a les égouts récoltant les eaux usées et les amenant à une station d'épuration où elles sont traitées et valorisées avant d'être rejetées dans les cours d'eau. Il s'agit de l'égouttage collectif auquel chaque maison doit être raccordée.

Si il n'y a pas d'égouttage collectif des eaux usées, vous devez avoir une solution d'assainissement individuelle avant de rejeter vos eaux usées.



D'autres égouts publics, appelés avaloirs, ne sont là QUE pour récolter l'eau de pluie, par exemple le long des routes en agglomération et rejettent leurs eaux directement au cours d'eau.

La majorité des gens ont compris cela mais certains continuent, encore souvent de bonne foi croyant que tout ça part à la station d'épuration, de jeter certains déchets liquides nocifs dans les avaloirs provoquant du même coup des pollutions coûteuses et difficiles à gérer.

Et ma commune de citer le coût d'une seule de ces interventions, payée donc par tous les habitants, qui représente 1€21 par habitant. Dans mon petit village, il y a plusieurs interventions de ce type par an et les coûts sont très variables !

Donc, petit rappel, ne jetez plus rien d'autre que de l'eau "claire" dans ces avaloirs et jetez les eaux usées dans ce qui va à l'égout collectif qui, lui, passe bien par la station d'épuration. Pour ce qui est des produits nocifs, rendez-vous au container !

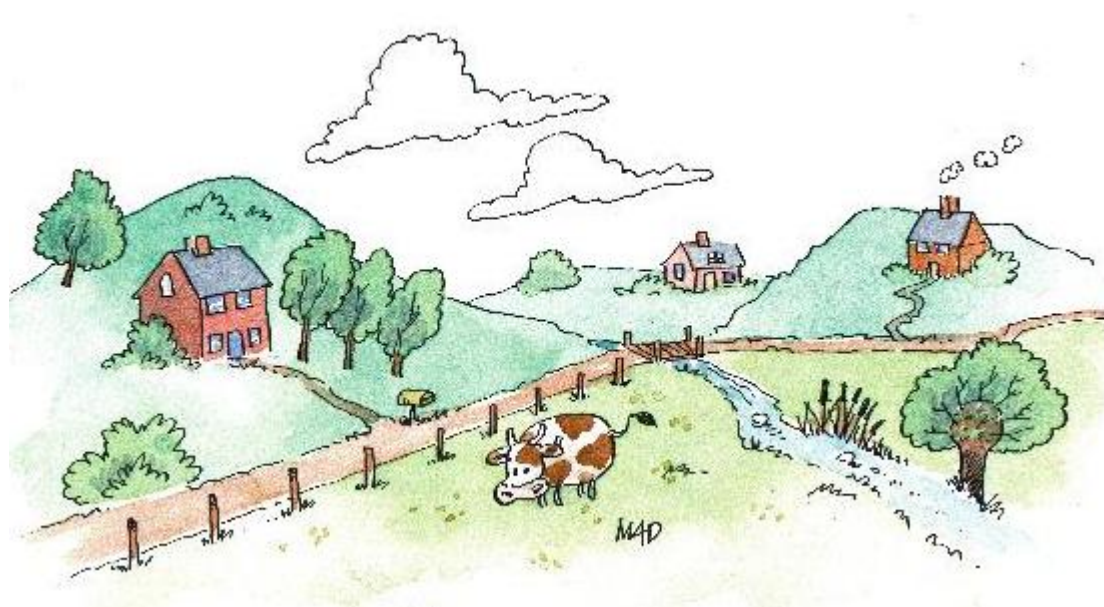
Je sais bien que tout le monde ne dispose pas d'une voiture et que les containers sont loin de chez vous, qu'il faut faire la file, bref que c'est loin d'être parfait mais il y a parfois un(e) voisin(e) conciliant(e) avec qui c'est l'occasion de faire une papote voire connaissance ...

Il y a souvent un ramassage annuel d'encombrants, pour les produits nocifs il devrait exister un service d'enlèvement gratuit sur rendez-vous pour ne pas devoir déposer ces horreurs sur le trottoir. Pour ce genre de chose, je veux bien payer des impôts; pour d'autres par contre ...

Il y a encore pas mal d'endroits, par exemple beaucoup d'anciennes constructions, où les avaloirs vont à l'égout collectif mais les stations d'épuration n'étant pas capables d'absorber les fortes pluies, tout ça est en train de changer.

Pour les nouvelles constructions longées par un fossé ou un ruisseau (c'est plus courant qu'on ne le croit même en ville), il est fortement conseillé d'évacuer les eaux de pluie vers ce fossé (ou avaloir) et les eaux usées vers l'égouttage

collectif. Il faut évidemment se renseigner auprès de la commune pour valider le choix. Le fossé avait une capacité d'absorption et de ralentissement des eaux et il serait bon de lui rétablir ce rôle, l'actualité récente est là pour en témoigner.



Sources: Espace-environnement.be et Open Pics pour les dessins, Delcampe.net pour la photo et le Bulletin Communal de Beauvechain n°22 Août 2018.

Li P'ti Fouineu vous salue bien !